

## COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

### **EN NOUVEAUTÉ À LA FONDATION DE LA FAUNE : UN PROGRAMME POUR ENCOURAGER LES ACTIVITÉS DE COLLECTE DE FONDS**

**Québec, le 25 octobre 2010.** La Fondation de la faune du Québec annonce la mise sur pied du programme *Encouragement aux activités de collecte de fonds*. Ce programme offre une aide aux organisations dont la mission côtoie celle de la Fondation et qui souhaitent améliorer leur autonomie financière en tenant des activités de collecte de fonds. Ces activités peuvent prendre la forme d'une soirée bénéfice, d'un tirage, d'un encan ou d'une campagne annuelle de financement.

Ainsi, les organismes du réseau de la faune et du monde de la protection de la nature peuvent présenter une demande et se voir octroyer une aide financière de l'ordre de 200 \$ à 400 \$, ainsi qu'une ou deux reproductions des œuvres fauniques de la collection de la Fondation.

La Fondation de la faune offre ce type d'aide depuis quelques années, mais l'intérêt du réseau faunique à organiser de tels événements fait en sorte que le nombre de demandes qui lui sont adressées s'est fortement accru au cours de la dernière année. La Fondation met donc en place ce nouveau programme pour assurer une meilleure gestion des demandes.

Le document d'information et le formulaire de demande se trouvent sur le site de la Fondation de la faune à l'adresse [http://www.fondationdelafaune.qc.ca/initiatives/encouragement\\_fonds/](http://www.fondationdelafaune.qc.ca/initiatives/encouragement_fonds/). Quatre dates limites pour la présentation des demandes ont été instaurées. À titre informatif, les demandes pour des activités prévues en janvier, février et mars doivent être présentées le 1<sup>er</sup> décembre.

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est pourquoi elle soutient depuis 1987 plus de 1 000 organismes qui protègent cette richesse unique partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

- 30 -

Source et renseignements :  
M. Benoît Mercille  
Directeur des communications et des partenariats financiers  
418 644-7926, poste 132  
[benoit.mercille@fondationdelafaune.qc.ca](mailto:benoit.mercille@fondationdelafaune.qc.ca)